

# Antonio Sanchez-Benedito, ambassadeur de l'UE : Les défis dans le domaine des droits de l'homme restent importants

L'Express - Tribune libre - 10/12/15

Les valeurs de l'Union européenne se basent sur la détermination commune de promouvoir la paix et la stabilité, et de construire un monde fondé sur le respect des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit. Ces principes accompagnent toutes les politiques internes et externes de l'Union européenne. Ainsi, la promotion des droits de l'homme, des principes démocratiques et de l'État de droit sont des éléments essentiels de l'Accord de Cotonou qui régit les relations entre l'Union européenne et les pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, dont Madagascar.

Les droits de l'homme sont au cœur des actions politiques de l'UE mais aussi au cœur de notre coopération au développement, avec des implications dans la façon de concevoir et de mettre en œuvre nos interventions.

J'ai eu l'occasion, vendredi dernier, de rencontrer des jeunes d'Analanjirifo, d'Atsimo Andrefana et d'Analamanga qui ont partagé avec moi leurs préoccupations et leur vision des grands défis du pays : engagement citoyen, perspectives en termes d'emploi dans un contexte où les indicateurs socio-économiques sont au plus bas, inquiétudes sur les conséquences d'un système judiciaire défaillant. Les préoccupations de la jeunesse du pays sont également partagées par la grande majorité de la population car, si Madagascar regorge de tant de richesses, la Grande Ile est classée par la Banque Mondiale au 5ème rang des pays ayant le PIB par habitant le plus faible au monde. Le rôle de l'Union européenne n'est pas d'imposer une vision, mais d'accompagner, en ami et en partenaire, Madagascar vers moins de pauvreté et plus de stabilité.

L'Union européenne s'est réjouie de la mise en place de nombreux chantiers en matière de droits humains par les autorités, telles que la Commission nationale indépendante pour les droits de l'homme (CNIDH), l'adoption des lois portant abolition de la peine de mort et de celle relative à la traite des êtres humains, ou encore la ratification de la Convention internationale relative aux droits des personnes souffrant de handicaps.

Il n'en demeure pas moins que les défis dans le domaine des droits de l'homme restent importants et nécessitent des réponses adaptées pour permettre le développement durable du pays. L'impunité, la corruption, les sérieuses lacunes du système judiciaire, la surpopulation carcérale, les violences faites aux femmes, la liberté d'expression malmenée, ou encore les informations relatives à des exécutions extrajudiciaires, en particulier dans le sud du pays, font partie de ces défis.

Hier, 9 décembre, a été célébrée la journée internationale de lutte contre la corruption. Aujourd'hui, nous célébrons la journée internationale des droits de l'Homme. La lutte contre la corruption, le renforcement de l'État de droit et un bon fonctionnement de la justice sont les piliers indispensables pour le respect des droits de l'homme. L'Union européenne y est particulièrement attentive car ce sont les gardes fous de toutes les dérives.

Le lancement de la stratégie décennale de lutte contre la corruption par le Président en septembre 2015 constitue un jalon important. Je salue le travail d'enquête et de sensibilisation effectué par les équipes du BIANCO. La lutte contre la corruption touche tous les domaines et ne se limite pas aux trafics des ressources naturelles qui font souvent la une des journaux. Malgré les travaux des entités en charge de cette lutte, les résultats semblent néanmoins encore limités. La perception de la corruption à Madagascar reste importante et l'impunité semble perdurer, comme en témoigne le classement réalisé par Transparency International qui place Madagascar en 133ème position sur 175 pays pour son index de perception de la corruption 2014.

La volonté politique en matière de lutte contre la corruption est essentielle. Elle passe par une augmentation des moyens donnés aux acteurs de la lutte contre la corruption, par des actions exemplaires et des mesures concrètes. À titre d'exemple, plusieurs mesures ont été proposées et méritent réflexion: la mise en place d'un mécanisme de recouvrement, d'administration et de gestion des avoirs illicites; la réforme de la loi anticorruption permettant d'assurer une action au niveau de toute l'administration et non uniquement au niveau du BIANCO; ou encore la réforme de la chaîne pénale anti-corruption avec la mise en place d'un pôle anti-corruption bénéficiant d'un système permettant d'éviter que la corruption de certains magistrats n'anéantisse le travail réalisé.

La société civile malgache joue son rôle de donneur d'alerte et de force de plaidoyer. Elle attire l'attention de tous, citoyens, autorités, membres de la communauté internationale, sur certaines dérives et violations des droits de l'homme, tout en étant force de proposition pour répondre aux grands défis du pays. Des témoignages repris par des organisations reconnues de la société civile et de protection des droits de l'homme, tant nationales qu'internationales, font état d'exactions et d'exécutions sommaires dans le sud du pays, mais également de

dérives et pratiques récurrentes de corruption et d'intimidations. La situation d'insécurité dans le Sud et les violations des droits de l'homme sont sources de préoccupation pour tous, y compris pour l'Union européenne. De vastes espaces du pays sont soumis à la loi du plus fort. Les dérives dans ces régions et toute la complexité d'y apporter des réponses adaptées font partie intégrante des dialogues de l'Union européenne avec les autorités à tous les niveaux, du Président de la République aux éléments de la Gendarmerie.

À l'occasion de cette journée internationale du 10 décembre, la Délégation de l'Union européenne a décidé de célébrer les droits de l'homme par un spectacle de la compagnie Art D'Tenu regroupant des jeunes de la Maison Centrale d'Antanimora, organisé par l'association « Grandir Dignement », le 13 décembre au Centre culturel Malgache (IKM), accompagné par une exposition de photographies de Handicap International, et par la signature de plusieurs contrats de subvention avec des organisations non gouvernementales œuvrant pour la promotion et la défense des droits de l'homme et de la démocratie, pour un montant de 1 200 000 euros, soit environ 3,5 milliards d'Ariary.

En ces jours de célébration et de promotion des droits de l'Homme et de la lutte contre la corruption, tous les citoyens sont appelés à être acteurs de changement en portant une attention particulière aux droits de l'homme dans leur environnement direct. Les droits de l'homme sont l'affaire de tous.

Par Antonio Sanchez-Benedito,

Ambassadeur, Chef de délégation de l'Union européenne à Madagascar

Source : <http://www.lexpressmada.com/blog/opinions/les-defis-dans-le-domaine-des-droits-de-lhomme-restent-importants-50384/>